

Reunion du conseil de gestion des servitudes du Complexe Parc Saint-Exupery du 28 mai 2025

Reunion du conseil de gestion des servitudes du Complexe Parc Saint
Exupery tenue au sein de l'hotel Gresham Belson Hotel Brussels sis 1140 Evere

Présents :

Pour le bloc I :

Pour le bloc II :

Pour le bloc III :

Pour le complexe Parc Saint Exupéry :

Approbation des comptes des exercices 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Approuve les comptes 2021-2022

Approuve les comptes 2022-2023

Approuve les comptes 2023-2024

Demande au syndic de nettoyer le bilan.

Il est demandé par le bloc I de mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG le remboursement au bloc I des frais de rénovation de la cheminée lors de la réfection du pignon du bloc I.

Approbation du budget 2024-2025

Approuve le budget pour les charges ordinaires à 625.000 €

Approuve le budget de fonds de réserve à 50.000 € par an pendant 2 ans.

Évaluation des contrats

Magonette : Le bloc I demande de veiller aux dépenses complémentaires.

Deplasse : A mettre en concurrence. Demande que Deplasse remette le calcul de retour sur investissement. Doit donner un avis par rapport au bruit dans les radiateurs du bloc III.

Analyse de l'eau. Contrôle des tuyauteries enterrés.

Sicli : Est tombé en faillite. A changer.

Engie : Pas de commentaire

Décharge aux commissaires aux comptes.

Donne décharge à Fisc Pro

Donne décharge à Madame Volant et Monsieur Mosselmans

Décharge au gestionnaire

Donne décharge au gestionnaire

Nomination du commissaire aux comptes

Nomme FiscPro comme vérificateur aux comptes externe.
Nomme Madame Falkenburg comme vérificateur interne.

Reconduction du mandat du gestionnaire

Reconduit Asvedec S.A. représenté par Monsieur Yves Van Ermen

Avenant au contrat de TEM

Marque son accord sur le contrat bac à sel. Il doit être confirmé que le bac à sel en cas d'alarme. TEM doit veiller à ce que le bac soit toujours suffisant rempli.

Quid de la pose du deuxième bac à sel.

Travaux au niveau des murets

Le gestionnaire va organiser une réunion pour déterminer les zones à réparer plus la réparation de l'entrée chemin côté combattants et le remplacement du couvercle de la chambre de visite du bloc III. Des devis seront ensuite demandés. Les travaux seront à payer par le fonds de réserve.

Travaux au niveau du muret autour de la ventilation et taque à la sortie de secours

Le gestionnaire doit demander des devis. Les travaux seront à payer par le fonds de réserve.

Travaux de jardinage au niveau du parc.

Le gestionnaire doit organiser le tour du parc avec le jardinier.

Lutte contre les rats

Marque son accord sur l'offre d'Extramina.

Réception de l'installation

Marque son accord sur la réception de la chaufferie.

Règlement d'Ordre Intérieur pour le complexe

Le projet sera soumis à la prochaine réunion du complexe afin de le finaliser.
Il devra ensuite être soumis aux assemblées générales des 3 blocs.